LFSA

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

N°18 NOVEMBRE 2024
www.lafertesaintaubin.fr

DOSSIER
Sécurité et prévention aux abords des écoles

ACTU
Un été animé par le Comité des Fêtes et la municipalité !

LA FERTE SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

05 RESTROSPECTIVE

DOSSIER 08

10 UN NOUVEAU LIEUTENANT À LA FERTÉ

14 CONSEIL MUNICIPAL

LFSA, magazine municipal des habitants
de La Ferté Saint-Aubin, n°18 / novembre 2024,
édité en 3 600 exemplaires par la Mairie
de La Ferté Saint-Aubin, Place Charles De Gaulle,
B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. 02 38 64 83 81 - Site : www.lafertesaintaubin.fr
Courriel : mairie@lafertesaintaubin.fr

Directeur de la publication :
Katia Bailly
Crédit photos : Mairie, AMI, Associations
Conception : wam!
Impression : Concordances
Dépôt légal : Novembre 2024
ISSN 2552-5913

| 04 | **RÉTROSPECTIVE**
Rétrospective

| 07 | **ANIMATION SOCIALE**
Solidarité

| 08 | **DOSSIER**
Sécurité et prévention aux abords des écoles

| 10 | **POMPIERS VOLONTAIRES**

| 11 | **ENVIRONNEMENT**

| 12 | **REVITALISATION DU TERRITOIRE**

| 13 | **TRIBUNES**

| 14 | **CONSEIL MUNICPAL**

| 16 | **AGENDA**
Animations à la bibliothèque

Édito

Chères Fertésiennes, Chers Fertésiens,

Gratitude et continuité !

C'est avec un immense honneur que je prends mes fonctions de maire après l'élection qui a suivi la démission de l'ancien maire, Constance de PÉLICHY, désormais députée et qui reste conseillère municipale déléguée à l'opération cœur de ville.

Je tiens tout d'abord à lui exprimer ma profonde gratitude pour son engagement et son dévouement au service de notre commune pendant cette décennie. Je mesure aujourd'hui l'engagement fort qui a été le sien.

Je suis pleinement consciente des attentes et des espoirs que vous placez en moi. Mon objectif est de poursuivre l'action entreprise par ma prédécesseuse, tout en veillant à apporter une écoute attentive et une réponse adaptée aux défis qui se présentent à nous.

La continuité sera le fil conducteur de notre fin de mandat. Je m'engage à maintenir les projets en cours et à renforcer les initiatives qui font notre fierté.

Collectivement, nous allons construire un avenir dynamique, solidaire et durable pour notre ville.

Je souhaite vous impliquer dans cette démarche, vos idées, vos préoccupations et vos suggestions sont essentielles. Je suis convaincue que nous pourrons relever les défis et bâtir un avenir qui nous ressemble.

Merci de votre confiance ! Travaillons main dans la main pour notre belle commune et notre belle Sologne.

Katia BAILLY

TROUPE L'AIR DU TEMPS

La petite troupe L'Air du temps travaille depuis le début de l'année à la création de cette comédie musicale. Il s'agira d'une escapade au chemin de Traverse, pour un Noël dans le petit monde des sorciers. C'est un spectacle tout public (les plus jeunes qui le souhaitent peuvent venir déguisés afin de s'imprégner de l'ambiance et se fondre dans le spectacle).

Samedi 30 novembre : deux séances à 15 h et à 20 h 30. Durée environ 2 h avec entracte (boissons froides et chaudes, crêpes). La réservation est fortement conseillée. Le placement en salle est libre. La billetterie en ligne est accessible via le site de l'association troupelairdutemps.fr, ainsi que les infos qui seront mises à jour au fur et à mesure.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Facilitez-vous la vie !

Apprenez à utiliser votre ordinateur et votre smartphone lors d'ateliers thématiques de 2 h à La Ferté Saint-Aubin avec les médiateurs numériques du Département du Loiret. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Renseignements et inscription au 02 38 25 42 60

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS LES LOIRÉTAINS

ÉTAT-CIVIL

ILS SONT NÉS :

- **Chloé RAOUL VILLALEJO**, le 19 juillet
- **Victor GOURDIN BESSE**, le 20 juillet
- **Joséphine ALTMAYER**, le 22 juillet
- **Tiago SILVA**, le 26 juillet
- **Cléa BERGER**, le 19 août
- **Gabriel FONTENEAU**, le 24 août
- **Garance CARRÉ**, le 10 septembre
- **Théo LEDUC**, le 16 septembre

ILS SE SONT MARIÉS :

- **Anne-Sophie ALVES-MATEUS et Yannick QUINTIN**, le 10 août
- **Jérémy ROCHARD et Sabrina GUÉRY**, le 14 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Jean-Christophe LEMAITRE**, 51 ans, le 08 avril
- **Bernadette PÉRU née PICARD**, 93 ans, le 25 juillet
- **Andrée FERNANDEZ née COLSENET**, 84 ans, le 12 août
- **Philippe TELLIER**, 64 ans, le 30 août
- **Lucienne LEGUET née LAFFRAY**, 97 ans, le 31 août
- **Michel GORVEL**, 89 ans, le 2 septembre
- **Jeanne HARNAY née KERNAONET**, 87 ans, le 16 septembre
- **Christiane GRILLOT née BLOT**, 84 ans, le 19 septembre
- **Yvonne BELLOUET née PÉRON**, 75 ans, le 19 septembre
- **Eliane BREUX née LARRAURI**, 95 ans, le 21 septembre
- **Brigitte RUDELIN née MARIN**, 80 ans, le 22 septembre
- **Sylvette CASTELLUCCI née JOUANNIC**, 89 ans, le 27 septembre
- **Daniel BIEURON**, 92 ans, le 3 octobre
- **Roger LIGER**, 79 ans, le 3 octobre

Un été animé
PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET LA MUNICIPALITÉ !

Le Comité des Fêtes a organisé avec la municipalité, le premier Banquet Républicain, sur la place de l'hôtel de ville.

La soirée du 13 juillet a pu se dérouler dans une ambiance de fête de village jusqu'au milieu de la nuit et la place Charles de Gaulle, décorée pour l'occasion par les bénévoles, a pu accueillir les convives autour des tables du banquet. Le cochon grillé a rencontré un fort succès mais le public a aussi joué le jeu en apportant les paniers-repas à partager en famille et entre amis, créant ainsi un beau moment de convivialité.

L'harmonie municipale « La Solonaise » a pu ouvrir les hostilités, grâce à leur concert de qualité et festif. Le groupe « Pauline à la plage » a ambiancé le reste de la soirée et les 150 à 200 personnes présentes avec des chansons de variétés françaises. Une tombola sur le thème des JO 2024, avec de nombreux lots dont un VTT homme, offerts par les commerçants locaux, a été organisée par les membres du comité des fêtes.

Le samedi 10 août dernier, la deuxième édition de la fête Solognote a été organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité et s'est tenue au milieu du parc arboré, à la limite du quartier des Marronniers et des Glycines.

Les visiteurs ont été nombreux, ils ont pu déambuler dans l'allée du marché nocturne, formée par une vingtaine de commerçants et artisans locaux entre bijoux, tatouages, vêtements, créations artisanales...mais aussi fromages, saucissons, rhum arrangé ou produits antillais.

Le concours de vélos décorés, pour petits et grands, a été réitéré cette année avec de belles créations des participants, qui ont pu tous repartir avec de beaux cadeaux offerts par les commerçants de La Ferté Saint-Aubin que nous remercions.

La soirée a débuté par le jeune chanteur Aymerick qui a rencontré un franc succès du public, avant que DJ SEB Animation prenne place pour endiabler le bal populaire jusqu'au petit matin.

Les visiteurs ont pu également profiter de l'association DEUCHIE qui a proposé des baptêmes de 2CV au profit d'enfants en situation de handicap ou encore l'association « Petit mandarin » avec un stand de maquillages. Sans oublier la structure gonflable de Mathéo qui a ravi tous les enfants !

À noter dans vos agendas :

- **Mardi 10 décembre ne manquez pas le Noël des enfants des écoles maternelles et primaires. Rendez-vous à l'Espace Madeleine Sologne, présence d'une buvette et goûter à 16 h 30 avant le spectacle gratuit à 18 h.**
- **Si vous souhaitez rejoindre l'aventure en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter par mail à cdflafertesaintaubin@gmail.com**

FLASH INFO

Dès janvier 2025, les déchetteries se modernisent avec la mise en place d'un contrôle d'accès par lecteur de plaque d'immatriculation. L'inscription se fera par la création d'un compte utilisateur, avec des pièces justificatives à produire. Le Smictom ne manquera pas de revenir vers vous prochainement.

APPEL DE LA SECTION ACPG/CATM/ OPEX

Faute d'adhérents leur section risque de disparaître. Ils ne pourront plus transmettre leurs valeurs patriotiques aux jeunes générations. Ils ne pourront plus être présents aux cérémonies avec nos porte-drapeaux. C'est pourquoi nous faisons appel à votre esprit civique et patriotique afin de les rejoindre. Que vous soyez anciens combattants (Opex, Tunisie, Algérie, Maroc), militaires, en activité, veuves où veufs de guerre, pupilles de la Nation ou simplement sympathisantes, sympathisants, rejoignez-les afin de continuer à honorer nos morts et entretenir le devoir de mémoire ! N'oublions pas cette citation de Winston Churchill « *un pays qui oublie son passé n'a pas d'avenir* ».

N'hésitez pas à contacter M. Pierre BERDON tél : 06 49 81 35 82 par courriel : p.berdon739@laposte.net.

TÉLÉTHON 2024

L'association **Tel est ton combat**, organisatrice du téléthon sur la commune de la Ferté Saint-Aubin organisera le prochain téléthon les 6, 7 et 8 décembre.

L'an dernier, l'association a pu reverser à l'AFM Téléthon la somme de 18 987€ : une belle somme ! Un immense merci à tous ceux qui ont contribués à récolter ce montant.

Le vendredi 6 décembre : marche dans la Ferté avec restauration à l'arrivée Place de la Halle Aux Grains.

Le 7 décembre, le village du Téléthon sera présent place de la Halle, avec diverses animations et plusieurs stands pour se restaurer et se réchauffer, dans une ambiance de Noël « Village Tel Est Ton Noël », avec crêpes, vin chaud, soupes, gêniflette, barbes à Papa...

Vous pourrez aussi retrouver la vente de livres au kilo, le stand cadeau-décoration, les ateliers, et plein d'autres animations entre autres musicales.

Le dimanche 8 décembre à l'Espace Madeleine Sologne le 3e loto de l'association avec de nombreux lots à gagner. Ouverture des portes 11 h 30, début des jeux 13 h 30 (réservation possible au 06 86 06 34 91 ou par mail à lototelesttoncombat@gmail.com)

Retrouvez à la MASS la vente de jouets, organisée en partenariat avec les bénévoles de la MASS, du personnel communal et Century 21.

Les malades et leur famille, ainsi que l'ensemble des bénévoles, vous attendent nombreux pour faire de ce week-end de décembre un magnifique évènement au profit de la recherche médicale et de l'aide aux malades.

Pour toutes informations complémentaires : 02 38 64 65 37 ou par mail : tel.est.ton.combat@hotmail.fr

Noël...

DES CRÉATEURS

L'association Full Base Art organise comme chaque année son Noël des créateurs le samedi 23 et dimanche 24 novembre de 10 h à 18 h.

Votre rendez-vous habituel de fin d'année pour trouver des trésors à offrir. Une trentaine d'exposants, des luminaires, du macramé, du bois, de la céramique, du textile et bien d'autres matières encore.

Entrée libre, Halle aux Grains.

GOURMAND

L'association Animations Touristiques des Portes de Sologne sera heureuse de vous accueillir au salon gastronomique du Noël gourmand, qui aura pour thème « Noël à toutes les sauces ».

Vous y trouverez des produits régionaux de qualité, diverses animations pour les petits et grands (présence du père Noël), avec de nombreux lots à gagner et encore beaucoup d'autres surprises.

Restauration sur place, entrée gratuite. Rendez-vous les 23 et 24 novembre à l'Espace Madeleine Sologne.

COMITÉ DES 5 RIVIÈRES

Les échanges d'amitié perdurent avec la Guadeloupe depuis 1992 même si le soleil n'était pas la pour les accueillir.

Du 6 au 13 octobre, ce sont 21 Guadeloupéens qui ont été hébergés chez des familles d'accueil adhérentes aux Comités de Jumelage (Guadeloupe, Allemagne, Angleterre).

Après un pot d'accueil par Mme le Maire avec ses conseillers, ils visiteront Bourges, Briare, Chamerolles, la Ferté, Chambord et Orléans. Leur séjour s'est terminé par un repas avec toutes les familles d'accueil et des représentants de la Municipalité.

RENCONTRES INFORMATIONS HANDICAP ET EMPLOI

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le CCAS, en partenariat avec le CILS Emploi et la Communauté de Communes, organise la 4e édition des « Rencontres Informations Handicap et Emploi » le mardi 26 novembre, à l'Espace Madeleine Sologne, place de la Gare.

De 15 h à 18 h, les professionnels du handicap accueilleront le public intéressé par ce domaine, qu'il soit demandeur d'emploi, en reconversion ou bien aidant. Les visiteurs pourront trouver toutes les informations sur les droits, les aides, les parcours possibles.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 02 38 64 61 36.

« BIEN-ÊTRE VERS L'EMPLOI »

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un stage, d'une formation... ? CV, lettre de motivation, techniques de recherches d'emploi, c'est déjà fait et déjà vu... ?

Nous vous proposons une semaine pour préparer votre accès à l'emploi différemment : la semaine « Bien-être vers l'emploi » propose sa 8e édition **du 25 au 29 novembre 2024**.

Au programme : comment faire une bonne impression, l'utilisation des réseaux sociaux, valoriser son image, se relaxer avant un entretien...

Si vous êtes intéressé(e), une réunion d'information est prévue le **mercredi 20 novembre à 10 h à la MASS** pour vous présenter le programme.

Gratuit et ouvert à tous.
Pour tous renseignements contacter la MASS au 02 38 64 61 36.
Projet multi partenarial : le CCAS, le point CYB, le CILS, la Mission Locale, Sylvie Bouaziz, Astrid Hemeray, socio esthéticienne.

JEUX DU VENDREDI

Scrabble, Rummikub... Vous aimez jouer aux jeux de société ? N'hésitez pas à venir ! Cela se passe à la MASS, 45 rue Hippolyte Martin, tous les vendredis, de 13 h 30 à 16 h 15. Vous pouvez venir seuls ou accompagnés, avec ou sans jeux, et quel que soit votre âge !

MATINÉES BOUT'CHOUX À LA LUDOTHÈQUE

Les matinées Bout'Choux sont des matinées destinées aux tout-petits de moins de trois ans et à leur adulte accompagnant. Un espace et des jeux tout spécialement préparés pour eux, pour découvrir en s'amusant.

Les prochaines matinées ont lieu le 7 novembre et le 12 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30.
Il vous est demandé de vous inscrire la veille, sur place ou par téléphone au 02 38 64 61 36.

VENTE JOUETS ET LIVRES DE NOËL

La traditionnelle vente de jouets et de livres au profit du Téléthon aura lieu, à la MASS :

Vendredi 6 décembre
de 8 h 30 à 18 h
Samedi 7 décembre
de 9 h à 12 h

Venez trouver vos futurs cadeaux à tout petit prix ! Jeux d'éveils, jouets, jeux de société, livres... De quoi vous faire plaisir ou faire plaisir à vos proches, tout en participant au Téléthon. Vous pouvez déposer vos dons toute l'année aux horaires d'ouverture à la MASS.
Un grand merci aux bénévoles qui trient, vérifient, lavent et préparent les jouets et les livres pour cette vente !

COLLECTE AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les **22, 23 et 24 novembre** aura lieu partout en France la collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire. Cette collecte annuelle permet de nourrir près de 2.4 millions de personnes en situation de précarité en France, soit l'équivalent de 241 millions de repas.

Vous retrouverez les bénévoles, reconnaissables à leurs gilets orange, lors de cette collecte dans les supermarchés fertésiens. Nous comptons sur vous et vous remercions par avance pour votre solidarité et votre générosité.

ÉTRENNES DES AÎNÉS

Le CCAS propose aux fertésiens de plus de 71 ans les traditionnelles étrennes ; un courrier a été envoyé courant octobre pour en informer les bénéficiaires. Elles seront distribuées par les élus et les membres du CCAS, entre la mi-décembre et janvier. Si vous êtes absents durant cette distribution, un papillon sera laissé dans votre boîte aux lettres. Muni de coupon, vous pourrez récupérer vos étrennes en mairie, prioritairement le mercredi ou le vendredi.

Si vous avez plus de 71 ans et n'avez rien reçu, signalez-vous au CCAS au 02 38 64 61 36.

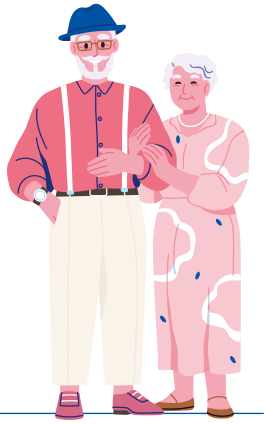

VOYAGE AU FIL DE LA LOIRE

Le mardi 24 septembre, près de 100 fertésiens ont pu profiter d'une belle journée sur la Loire. Le retour à la Ferté Saint-Aubin a été bien calme pour l'ensemble des participants, ravis de cette journée.

Rendez-vous est pris pour un nouveau voyage, l'an prochain !

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION *aux abords des écoles*

LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE REPRÉSENTE L'AUTORITÉ PUBLIQUE, ET EST DIRIGÉ PAR LE MAIRE. NOTRE POLICE MUNICIPALE EST COMPOSÉE ACTUELLEMENT D'UN AGENT DE POLICE AINSI QU'UNE RESPONSABLE QUI ARRIVE DÈS LE 1ER DÉCEMBRE, ET DE DEUX ASVP (AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE).

Leurs rôles ?

- Le service de la police municipale est présent pour assurer la surveillance du bon ordre et de la tranquillité ainsi que la sécurité publique,
- Il lutte contre les dépôts sauvages d'ordure,
- Il veille à la sécurité des habitants et des biens, mais aussi aux nuisances sonores, trouble du voisinage...
- Il maintient l'ordre sur la voie publique,
- Il assure une présence sur les manifestations (cérémonie officielle),
- Il réalise des patrouilles répétées (véhiculée, pédestre ou en VTT) pour surveiller la commune,
- Il accueille du public dans leurs locaux et au téléphone,
- Il réceptionne des administrés pour des mains courantes,
- Il récupère les animaux errants.

Les agents de police municipaux sont aussi des agents de police judiciaire et doivent :

→ Faire respecter les arrêtés de police du maire,

→ Faire respecter la zone bleue en verbalisant si nécessaire,

→ Réaliser des contrôles de vitesse sur la commune,

→ Veille au stationnement abusif des véhicules avec la possibilité de mise en fourrière.

Sécurité et prévention aux abords des écoles

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les règles de civilité aux abords de nos écoles (Chêneries, Sablons, Sainte-Thérèse, école du Centre et collège).

Les règles de civilité :

- → Vitesse limitée à 30 km/h,
- → Stationnement interdit sur les trottoirs, en dehors des lignes jaunes, devant les portails de riverains et des établissements,
- → Interdiction de prendre la route en contre-sens,
- → Vigilance au niveau des passages piétons.

L'une des missions prioritaires de nos agents est de participer aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux abords des différents établissements scolaires de la commune, de 8 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 16 h 45.

Dans ce périmètre d'action, ils assistent les agents écoles qui permettent aux piétons de traverser la rue sans danger et surveillent l'environnement dans le but de faire respecter les règles de stationnement et de circulation, l'objectif principal étant d'assurer la sécurité des enfants, des parents ainsi que celle de l'ensemble du personnel scolaire.

En collaboration avec les établissements scolaires, la police municipale contribue à sensibiliser les jeunes à la sécurité et au respect des règles, favorisant ainsi un climat scolaire harmonieux et sécurisé.

UN *nouveau lieutenant* À LA FERTÉ

Après 47 ans de service, le capitaine Thierry BONNAMY a pris sa retraite le 14 juillet dernier. C'est Stéphane LEVÉ qui a pris la relève avec une double casquette, celle de pompier volontaire depuis 28 ans et celle de pompier professionnel depuis 24 ans.

Il a été affecté de façon permanente au centre de La Ferté pour assurer la gestion courante de la caserne que ce soit sur l'administratif ou l'organisationnelle. Son expérience permettra un accompagnement au quotidien pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

En France, le service des sapeurs-pompiers intervient entre 750 et 800 fois par an. C'est 80 % de secours à la personne, 8 % pour les incendies, 8 % pour les accidents de la route et 4 % diverses (inondation, sécurisation voie publique...).

Notre caserne

Le centre de La Ferté existe depuis 1988, et permet à nos pompiers de répondre aux urgences médicales.

VOUS POUVEZ CONTACTER LE 18 EN CAS DE :

- ✓ **Urgence absolue,**
- ✓ **Incendie,**
- ✓ **Intervention sur un accident de la route,**
- ✓ **Inondation,**
- ✓ **Sécurisation de la voie publique (arbre sur la route par exemple).**

INFORMATION :

- × **La destruction de nid d'insecte à domicile ne fait plus partie du ressort des pompiers.**
- × **En cas de malaise il faut d'abord contacter le SAMU (15).**

Recrutement

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ? Il vous suffit d'avoir au moins 16 ans, d'habiter dans le Loiret, d'être disponible et surtout d'être en forme et aimer l'action.

Une formation de 12 à 18 mois est prévue avec des interventions à la personne mais aussi sur des incendies et interventions diverses afin d'être apte au rôle de pompier volontaire.

+ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir rencontrer nos pompiers le samedi matin à la caserne ou bien par mail à stephane.leve@sdis45.fr ou au 06 16 67 29 59

Gestion durable

ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES À LA FERTÉ

La commune de La Ferté Saint Aubin est engagée dans une démarche visant à promouvoir la gestion durable de ses ressources. Les défis majeurs auxquels notre collectivité est confrontée concernent surtout la gestion de l'eau notamment l'arrosage et la diminution de ses consommations énergétiques.

Préserver la ressource en eau

De plus en plus souvent, nous devons faire face à des étés secs amenant les services de l'État à prendre des mesures limitant les usages de l'eau. Face à cela, la commune travaille à une gestion durable de cette ressource lui permettant ainsi de pouvoir continuer d'arroser tout en s'adaptant aux aléas du changement climatique. Plusieurs projets ont donc vu le jour ces dernières années et vont se poursuivre dans les années à venir :

- En 2019 et 2022, **création de deux cuves** de 50 m³ chacune permettant la récupération des eaux de pluie du Centre Technique Municipal,
- En 2023, **un système d'arrosage raisonné** a été installé afin d'optimiser la consommation d'eau des équipements sportifs. Connecté à la plus proche station météo, ce système équipé d'une sonde permet de connaître le taux d'humidité du sol et de n'arroser qu'en cas de nécessité.
- Au printemps 2025 : **réalisation d'une cuve enterrée de récupération des eaux de pluie** de 10 m³ qui permettra de récolter une partie des eaux de pluie du groupe scolaire des Chêneries. Ce projet de l'Association Jardin et Vie est financé grâce au budget participatif de la municipalité.
- En 2025, **création d'une cuve enterrée** de 60 m³ pour récupérer les eaux de toiture du complexe sportif et ainsi pouvoir arroser le terrain de football et ainsi participer à la préservation de l'eau potable. Cette installation sera reliée au système d'arrosage raisonné déjà mis en place.

Préserver les énergies fossiles

Pour réduire sa consommation d'énergie fossile, la commune a deux champs d'actions possibles : la sobriété énergétique et se tourner vers des énergies moins polluantes. C'est ce qu'elle s'attache à réaliser depuis plusieurs années comme le montrent les différentes actions déjà réalisées mais également celles à venir :

- Mise en place d'**un plan de sobriété énergétique** en 2022,
- **Remplacements des luminaires par des leds** : Outre les remplacements prévus dans le cadre du contrat d'éclairage public, la municipalité s'est engagée changer la quasi-totalité des luminaires dans les bâtiments municipaux. Ces remplacements sont réalisés pour la plupart en régie par les électriciens de la ville,
- **Poursuite des travaux de rénovation énergétique** avec depuis le mois de septembre les travaux de l'hôtel de ville,
- Achat de **véhicules propres**...

Autant d'actions qui permettront d'économiser nos ressources mais également d'éviter une trop grosse augmentation des dépenses énergétiques de la commune.

TRI DES BIODÉCHETS, où en est-on ?

Depuis le mois de janvier, un nouveau tri à la source a été mis en place et le Smictom de Sologne a dû s'adapter et permettre au plus grand nombre de pouvoir trier les biodéchets. Il est facile à réaliser lorsque l'on dispose d'un terrain pour y installer un composteur mais plus difficile lorsque l'on ne possède pas de jardin. Pour ces personnes, deux solutions sont proposées par le syndicat : les lombricomposteurs et les Gaïa box (collecteurs collectifs de biodéchets). Si le tri des biodéchets a pu être mis en place pour un grand nombre d'habitants, ce n'est pas le cas de tous. En effet, le déploiement de conteneurs collectifs sur tout le territoire du Smictom de Sologne demande une organisation spécifique soumise à des règles sanitaires. Mais pas d'inquiétude, ce nouveau dispositif de collecte devrait être effectif avant la fin du 1er trimestre 2025. Le syndicat ne manquera pas de revenir vers nous prochainement !

AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT : C'est parti !

La Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS) lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Grâce à ce dispositif en faveur de la rénovation énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires occupants et bailleurs du territoire peuvent bénéficier de conseils techniques, d'un soutien administratif et d'une aide financière (sous conditions de ressources) permettant de réduire le reste à charge de leurs travaux. Au total, plus de 2,5 millions d'euros vont être mobilisés sur 3 ans par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CCPS et le Conseil Départemental du Loiret afin d'accompagner la rénovation des logements.

Qui est concerné ?

Tous les propriétaires dont le logement, qu'il soit occupé ou vacant, se situe sur l'une des 7 communes de la CCPS : Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, La Ferté Saint-Aubin, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely.

Comment faire ?

Prenez contact sans attendre avec le guichet unique choisi par la Communauté de Communes afin de faire le point sur votre projet de rénovation et connaître les aides auxquelles vous êtes éligibles :

ADIL – Espace Conseil France Rénov'
02 38 62 47 07
adil@adil45-28.org

À noter :
Des permanences sur rendez-vous ont lieu tous les mois dans les locaux de la CCPS au « 109 – Workplace des Portes de Sologne » (109, rue Maréchal Joffre à La Ferté Saint-Aubin). Plus d'infos auprès de l'ADIL – Espace Conseil France Rénov'.

POINT INFORMATION
Opération Cœur de Ville

À la suite de la phase de restitution aux habitants organisée en avril 2024, la Ville s'est entourée de plusieurs partenaires : la rénovation de la Halle aux Grains a été confiée à l'agence d'architecture *Forall Studio*, et la requalification de la RD2020 entre la rue Masséna et la rue de Rivoli a été attribuée au groupement *Atelier Olivier Striblen – Inca*, déjà en charge du réaménagement de la place de la Halle et de la rue des Jardins. Le planning des travaux va pouvoir être précisé : plus d'informations dans les prochaines éditions du LFSA Magazine et sur le site internet de la ville lafertesaintaubin.fr/operation-coeur-de-ville

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Transition

Nous sommes dans une période importante de transition qu'il va falloir aborder avec prudence. Le nouveau gouvernement doit adopter le budget 2025 et des difficultés à équilibrer les dépenses et recettes s'annoncent déjà.

Des objectifs ont été fixés à nos communes tels que la mise en place des nouveaux PLUI, le transfert de compétence eau et assainissement et l'application du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui pourront être remis en question. Ce sont des enjeux cruciaux pour l'avenir de nos territoires et de nos communes mais, tout le monde comprendra qu'il faut limiter l'artificialisation des sols afin de préserver notre environnement.

Dans ce contexte, le budget communal joue un rôle fondamental. En effet, les communes sont en première ligne. Cependant, pour réussir à atteindre les objectifs du ZAN, les communes doivent disposer des ressources financières nécessaires. Il est aussi essentiel que l'État et les collectivités territoriales collaborent étroitement pour soutenir les communes dans cette transition. Des financements, des subventions et des accompagnements techniques peuvent aider les municipalités à intégrer le ZAN dans leurs projets d'aménagement et à sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation des sols. Budget des communes et ZAN sont donc étroitement liés. Pour garantir un avenir respectueux de l'environnement, il sera crucial d'allouer des ressources adéquates à l'atteinte des objectifs fixés.

C'est ensemble que nous pourrons bâtir les territoires durables de demain. C'est pour cela que nous émettons quelques doutes sur la volonté et la capacité de l'État à soutenir pleinement les communes en raison de la complexité à trouver les équilibres budgétaires nécessaires, tant au niveau des recettes que des dépenses. Les récentes annonces du gouvernement pourraient laisser penser que les communes n'auront pas tous les moyens nécessaires.

L'équipe municipale et son nouveau Maire auront donc besoin de tout votre soutien, il faut rester vigilant sur les décisions gouvernementales à venir.

FERTESIENS, FERTESIENNES, nous restons à votre écoute.

Cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

L'inclusion : plus qu'une priorité, un devoir

Le 7 juillet, Constance DE PÉLICHY est devenue députée ; le 26 juillet, Katia BAILLY l'a remplacée au poste de maire de La Ferté-Saint-Aubin. Nous leur adressons nos félicitations républicaines.

Intégrer la question du handicap de façon transversale dans nos prises de décision

Parmi les sujets dont notre nouvelle maire doit s'emparer, citons la place des personnes en situation de handicap dans notre commune. Nous avons beaucoup parlé d'inclusion, notamment suite au succès des Jeux Paralympiques de Paris 2024. Mais l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société est largement insuffisante. À chaque décideur politique de prendre ses responsabilités pour garantir égalité et accessibilité.

Chaque année dans notre commune, 50 000 euros sont consacrés au plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ; une somme qui pourrait être réévaluée. Mais parallèlement, des décisions sont parfois prises sans prendre en considération leur impact sur les personnes en situation de handicap, notamment dans le domaine des travaux.

Un cas concret : la sécurisation des équipements sportifs

Nous vous parlions dans une précédente tribune de la sécurisation des abords du complexe sportif et du parcours de santé. Les nouvelles portes d'entrée réduisent l'accessibilité pour les mobilités douces mais aussi pour les personnes en situation de handicap. Même si des aménagements sont modifiés afin de corriger cette faute, nous regrettons que rien n'ait été anticipé. Une réelle prise en considération des besoins des personnes handicapées et un meilleur suivi des travaux auraient pu éviter de nous retrouver dans pareille situation : celle d'une moindre accessibilité d'un espace public très fréquenté.

Alerter l'État sur la situation de nos jeunes élèves

Notre rôle d'élus est aussi d'alerter l'État sur ses propres défaillances. Ainsi, nous avons relayé lors du conseil municipal de septembre l'inquiétude de parents d'élèves en situation de handicap, qui regrettent le manque d'accompagnement pour leurs enfants. Si cette difficulté ne relève pas des compétences communales, nous avons tenu à aborder ce sujet pour apporter notre soutien aux parents et aux élèves concernés, et demander que notre commune et notre nouvelle parlementaire interpellent l'État.

Si tout le monde semble partager les objectifs d'inclusion, force est de constater que nous sommes encore loin d'une société réellement inclusive : à nous tous d'y travailler !

Gabrielle Bremond, Manuela Chartier,
Jean-Frédéric Ouvry, Steve Renard

unevillepourtous@yahoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
AVEC DIFFUSION EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

25 SEPTEMBRE 2024 : INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

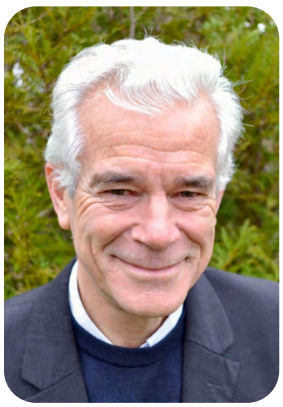

Suite à la lettre en date du 12 août 2024 de Madame Agnès LEBRUN informant Madame le Maire de sa démission du Conseil Municipal, il a été proposé de prendre acte de l'installation comme conseiller municipal de Monsieur Thierry PERREAU. Bienvenue à Thierry !

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « À VÉLO SANS ÂGE »

L'association « à vélo sans âge » souhaite acquérir un vélo triporteur à assistance électrique afin de proposer des promenades aux personnes âgées ou en situation de handicap.

L'Assemblée à l'unanimité a voté pour verser à titre exceptionnel pour l'exercice 2024 à l'association « à vélo sans âge » une subvention d'un montant de 2 000€ afin de les soutenir dans cette démarche.

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU COLLÈGE LE PRÉ DES ROIS

À l'occasion de la célébration des Jeux Olympique et Paralympiques de Paris 2024 et dans le cadre du programme « Ma classe aux Jeux » piloté par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, 52 élèves dont 28 fertésiens du collège, ont bénéficié d'un programme de billetterie populaire pour pouvoir assister toute une journée aux épreuves paralympiques. Cette action est retenue comme partie intégrante du programme Terre de Jeux de la ville.

Afin d'aider aux frais de transport que représente cette sortie scolaire, l'Assemblée à l'unanimité a voté pour verser au collège une aide financière d'un montant de 840€ correspondant à 30€ par enfant fertésien.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS AVEC L'ÉTAT PORTANT SUR L'OUVERTURE DU DROIT À L'ALLOCATION PERSONNALISÉE AU LOGEMENT POUR LA CITÉ PETIT

La Ville a souhaité engager une réhabilitation de ces logements afin de les moderniser, de les rendre plus accessibles et plus adaptés à la population accueillie : personnes retraitées et/ou en situation de handicap. Les travaux sont en cours et la date de livraison prévisionnelle est fixée au premier trimestre 2025. Afin que les futurs locataires puissent solliciter et percevoir l'Allocation Personnalisée au Logement (APL), il est nécessaire que la ville passe convention avec l'État, pour les deux typologies de logements.

L'Assemblée à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la convention ouvrant droit à l'APL pour les logements PLUS et PLAI. Ces deux conventions sont signées jusqu'au 30/06/2075.

Rappel

Les comptes rendus, délibérations et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la ville.

PROJET RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE : ÉCHANGES FONCIERS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Dans le cadre du projet de reconquête du centre-ville, la commune a sollicité l'EPFLI Foncier Cœur de France afin d'acquérir l'ancien ensemble immobilier appartenant aux Consorts Touzé situé au 2 Place de la Halle. Le projet de réhabilitation du commerce en rez-de-chaussée, actuellement occupé par Les éleveurs de la Charentonnes, ainsi que la division du logement situé à l'étage en trois logements.

En lien avec ces logements, des places de stationnement sont prévues dans la cour située à l'arrière du bien, ainsi qu'un accès direct depuis la rue des Jardins. Afin de permettre la réalisation de ce projet, et la réalisation du projet de modification des espaces publics sur les terrains adjacents, sous maîtrise d'ouvrage de la ville, plusieurs échanges fonciers sont nécessaires.

Pour cela l'Assemblée à l'unanimité a approuvé l'échange sans soulte d'une partie des parcelles AX 274 et 275 appartenant à l'EPFLI, avec une partie de la parcelle AX 567 appartenant à la commune, et d'autoriser l'EPFLI à y accomplir des travaux.

L'Assemblée à l'unanimité a également approuvé l'échange sans soulte d'une partie de la parcelle AX 275 avec une partie de la parcelle AX 278 appartenant à Mesdames FILLERON et MEUNIER. Madame le Maire ou son représentant à l'habilité de signer les promesses d'échanges préalables, puis les échanges définitifs à l'issue des travaux, après intervention du géomètre constatant les limites réelles des futures propriétés.

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Animations gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque
Réservation conseillée : 02 38 76 63 27 ou bibliotheque@lafertesaintaubin.fr

DU 2 AU 27 NOVEMBRE

L'expo idéale avec Hervé Tullet !

« Les livres ne sont pas faits pour endormir les enfants mais pour les éveiller. » H.T. Découvrez l'univers ludique et décalé d'Hervé Tullet, artiste, performer, et auteur de livres pour enfants ! Une exposition qui vous donnera une furieuse envie de créer à votre tour.

MERCREDI 13 NOVEMBRE
• 18 H 30

Comité de lecture « Les mots pour le dire »

Vous ne savez pas quoi lire ? Nous avons des idées à partager ! Entrée libre, ambiance conviviale assurée.

VENDREDI 22 NOVEMBRE
• 20 H 30

Projection du film « Planète Méditerranée » (2020) de Gil Kébaïli dans le cadre du mois du film documentaire

Synopsis : Pendant 28 jours, entre Marseille et Monaco, le biologiste et photographe sous-marin Laurent Ballesta et trois autres plongeurs chevronnés sont restés confinés dans un caisson de 5 mètres carrés, afin de pouvoir explorer sans limites de temps la zone des 100 mètres de profondeur, et révéler ainsi les trésors naturels des fonds méconnus de la Méditerranée. Un défi humain, technique et scientifique suscité par le désir, chez un aventurier chercheur qui ne cesse de repousser plus loin les limites de la plongée, de faire advenir un rêve jusque-là inaccessible : vagabonder dans les profondeurs sous-marines en liber thé, des heures durant. *Une exceptionnelle plongée en Méditerranée à la découverte des fonds marins à ne manquer sous aucun prétexte. Durée du film : 1 h 40*

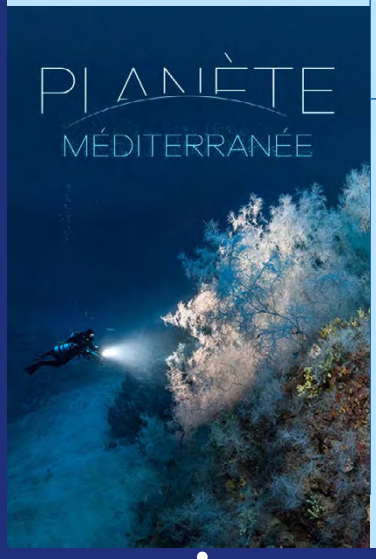

SAMEDI 30 NOVEMBRE
• 14 H

Sieste acoustique avec le duo Poesia Nuda

Une parenthèse enchantée de 45 minutes voix/violoncelle pour se poser, se dé-poser, loin du bruit du monde, dans un abri rassurant et protecteur. Bienvenue dans l'espace feutré du rêve éveillé. N'oubliez pas d'apporter tapis, coussin et couverture douillette. *Réservation fortement conseillée. Sans oublier « Un livre, un thé » les 8, 15, 22, et 29 novembre.*

DU 30 NOVEMBRE AU 4 JANVIER 2025

« Les 1001 nuits », l'exposition féérique !

Bienvenue dans le palais de Shéhérazade ! En tapis volant ou à vélo, venez découvrir l'univers envoûtant et mystérieux des 1001 nuits pour un Noël oriental d'anthologie.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
• 18 H 30

Lecture du « Roitelet » de Jean-François Beauchemin par Catherine Gautier, comédienne

Découvrez le coup de cœur 2024 du comité de lecture « Les mots pour le dire » avec cette création originale de Catherine pour la bibliothèque !

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
• 14 H

Brind'Zic consacré à Gabriel Fauré animé par Gabrielle Brémond

Découvrez l'un des plus grands compositeurs français, et pourtant l'un des plus méconnus sous la houlette de Gabrielle Brémond, notre fantastique chef d'orchestre !

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
• 10 H 30

Spectacle de Noël « Les 1001 nuits » par la Cie Jean et Faustin

Deux comédiens se lancent le défi d'une nuit blanche. Lui, aime l'histoire drôle des babouches d'Abou Kacem. Elle, rêve de prendre le large comme Sind-bad. Avec pour seul navire leur lit, pour voiles leur drap et pour figurants les ombres de leur lampe, ces deux-là se racontent des histoires de marchands, de marins et de mariages... Mais joueront-ils les mille en UNE nuit ?
Un spectacle jeune public drôle et fantaisiste, mêlant le jeu, le théâtre d'ombres, le cinéma muet et les mélodies du Oud. Une belle occasion de découvrir toute la richesse de l'univers oriental !
Tous publics à partir de 6 ans

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
• 18 H 30

Club Lecture « Les mots pour le dire »

Vous avez besoin d'inspiration pour des cadeaux de dernière minute ? Offrez des livres ! Les éminents lecteurs des mots pour le dire sont là pour vous conseiller.

VENDREDI 20 DÉCEMBRE
• 18 H 30

LA pyjama party de Noël est de retour !

Ah, Noël, ses lutins facétieux, sa pyjama party à la bibliothèque...Cette année, Super Sabine vous transporte au pays d'Aladin pour une soirée magique, embarquez sur son tapis volant !
Sans oublier « Un livre, un thé » les 6,13, et 20 décembre.

Vous avez besoin d'aide pour réaliser votre arbre généalogique ?

Venez rencontrer Chantal et Evelyne lors des permanences proposées à la bibliothèque à partir du 2 octobre les mercredis de 15 h à 17 h et les samedis de 14 h à 16 h.
Conseils, orientation pour démarrer son arbre généalogique et savoir où trouver les bonnes informations, bénéficiez de l'expérience et de l'expertise de ces deux expertes qui vous soutiendront dans vos recherches.

N'hésitez pas à prendre contact avec elles :
→ ***Chantal Vassort :*** vassortchantal@yahoo.fr
→ ***Evelyne Arapoglou :*** eve.arapoglou@orange.fr

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU 25 DÉCEMBRE 2024 AU 1ER JANVIER 2025

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque. La réservation est conseillée au 02 38 76 63 27 ou par mail à bibliotheque@lafertesaintaubin.fr